



Comité Technique d'Administration Centrale (CTAC) du 19 juillet 2019 – 2^{ème} convocation

Déclaration intersyndicale

Madame la Présidente, les élu·e·s des organisations syndicales CFTD, CGT, FO, Sud Centrale Solidaires et UNSA-CEFI siégeant au comité technique d'administration centrale de ce jour, **vous confirment leur opposition aux textes de transformation de la direction générale des entreprises (DGE).**

Les projets de textes (décret et arrêtés) actant de la transformation d'une organisation des services en mode projet ont fait l'objet d'un **vote unanimement contre** des représentant·e·s du personnel au CTAC du 11 juillet dernier.

Nous avons acté du fait qu'un arrêté de restructuration sera pris et un comité de suivi mis en place.

Cet arrêté sera un outil RH pour accompagner de la manière la plus adaptée, tou·te·s les agent·e·s impacté·e·s.

Nous sommes au regret de constater, outre le fait que plus de 15 % des agents perdent leur poste, qu'aucun véritable accompagnement RH des agents dans une organisation en mode projet n'est mis en œuvre.

S'agissant d'une restructuration de tous les services de la DGE pour lequel le CHSCT-C a missionné un cabinet conseil dans les relations sociales et les conditions de travail dont les travaux ont à peine commencé, nous constatons que :

- les agents qui perdent leur emploi devront quitter la DGE fin septembre sans avoir trouvé, pour beaucoup, un nouveau poste. Ils seront placés en instance d'affectation;
- la majorité des agents repositionnés n'a aucune visibilité à ce jour sur leurs nouvelles fonctions et leur chaîne managériale ;
- aucun accompagnement en matière de formation professionnelle n'est proposé pour permettre à tous les agents de réussir cette transition professionnelle qui est vécue comme une révolution culturelle.

En conséquence, les élu·e·s au CTAC refusent de siéger à ce comité technique du 19 juillet 2019.

Cette déclaration sera portée à la connaissance des personnels concernés.

Paris, le 19 juillet 2019